

INFORMATION DESTINÉE AUX DÉTENTEURS D'ANIMAUX

L'information professionnelle destinée aux professions médicales peut être consultée sur le site

www.tierarzneimittel.ch

NOTICE D'EMBALLAGE

Capstar 11,4 mg ad us. vet., comprimés pour chiens et chats

1 NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

Elanco Santé Animale S.A.

Mattenstrasse 24A

4058 Bâle

Fabricant responsable de la libération des lots:

Elanco France S.A.S.

26 Rue de la Chapelle

68330 Huningue

France

2 DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Capstar 11,4 mg ad us. vet., comprimés pour chiens et chats

3 LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Un comprimé contient:

Substance active:

Nitenpyram 11,4 mg

Comprimé blanc à jaune pâle, rond, biconvexe, à bords biseautés, gravé «RB» sur une face et «CG» sur l'autre.

4 INDICATION(S)

Traitement des infestations par les puces chez le chat et le chien.

5 CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser chez des animaux pesant moins de 1 kg.

En l'absence de données, Capstar ne doit pas être utilisé chez des animaux âgés de moins de 4 semaines.

6 EFFETS INDÉSIRABLES

Au cours de la première heure suivant l'administration de Capstar, lorsque le produit commence à faire effet, une augmentation des démangeaisons peut, dans certaines circonstances, survenir chez l'animal, ce qui est dû à une activité accrue des puces. Cet effet est passager et s'arrête très rapidement, lorsque les puces s'affaiblissent et meurent.

Très rarement, des symptômes passagers touchant le système nerveux central, tels que des tremblements musculaires, des troubles de la coordination des mouvements et des crampes, ont été rapportés.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire ou votre pharmacien.

7 ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Chien, chat.

8 POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

À administrer par voie orale. La dose minimale de Capstar est de 1 mg/kg de poids corporel.

Le médicament vétérinaire doit être administré conformément au tableau ci-dessous:

Poids corporel du chien (kg)	Nombre de comprimés de Capstar 11,4 mg à administrer
1 – 11	1
> 11 – 22	2
> 22 – 33	3
> 33 – 44	4
> 44 – 55	5
> 55 – 66	6

La fréquence de traitement dépend du degré d'infestation. En cas d'infestation sévère, il peut être nécessaire de traiter les animaux chaque jour ou un jour sur deux, jusqu'à ce que l'infestation soit sous contrôle. Le traitement peut être répété en cas de réapparition des puces. Il ne faut pas administrer plus d'un traitement par jour.

Capstar n'a pas d'effet à long terme. Pour prévenir une nouvelle infestation, il est recommandé d'utiliser un traitement adapté au contrôle des stades immatures des puces.

Pour lutter de manière optimale contre les puces dans un foyer comptant plusieurs animaux, tous les chats et chiens doivent être traités en même temps (voir également rubrique 12. Précautions particulières d'utilisation chez l'animal).

9 CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Les comprimés de Capstar peuvent être administrés avec ou sans nourriture. Afin de faciliter l'administration, les comprimés peuvent être donnés cachés dans une petite quantité de nourriture.

10 TEMPS D'ATTENTE

Non pertinent.

11 CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la portée des enfants.

Conserver à température ambiante (entre 15°C et 25°C).

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention EXP sur la boîte et le blister. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12 MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal:

En cas d'infestation par des puces particulièrement réfractaire et, dans les cas, où des vers plats ont été transmis par les puces à des chats ou des chiens, un programme de traitement adapté doit être établi avec le vétérinaire.

Tous les stades des puces peuvent infester les paniers, les couvertures et les zones de repos habituelles des chiens et des chats, comme les tapis ou les meubles rembourrés. En cas d'infestation massive et au début des mesures de lutte contre les puces, ces zones doivent être traitées avec un produit adapté au traitement de l'environnement puis régulièrement nettoyées avec un aspirateur. Les coussins et les couvertures doivent, dans l'idéal, être lavés à une température d'au moins 60 degrés Celsius.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux:

Aucune.

Gestation et lactation:

Peut être utilisé pendant la gestation et la lactation.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions:

Aucun effet indésirable n'a été observé lors de l'administration simultanée de Capstar et d'autres substances fréquemment utilisées en médecine vétérinaire (notamment des produits anti-puces, des vaccins ou des antibiotiques).

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes):

La substance active de Capstar est bien tolérée par les espèces cibles. Des surdosages allant jusqu'à 50 mg/kg chez le chat (plus de 4 fois la dose recommandée) et jusqu'à 70 mg/kg (plus de 6 fois la dose recommandée) chez le chien ont été asymptomatiques.

Des effets secondaires, tels qu'une salivation, des vomissements, des selles molles, des crampes ou une baisse d'activité, ne sont observés qu'à des posologies plus fortes. Leur sévérité augmente avec la dose croissante. Les symptômes disparaissent rapidement et le rétablissement est complet en 24 heures après le surdosage grâce à l'élimination rapide de la substance active de Capstar. En cas d'administration quotidienne sur 6 mois chez le chat et le chien, aucun effet indésirable significatif associé au traitement n'a été observé.

Incompatibilités:

Non pertinent.

13 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14 DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

18.03.2024

Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament vétérinaire aux adresses

www.swissmedic.ch et www.tierarzneimittel.ch.

15 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

L'effet de Capstar sur les puces commence dès 15 à 30 minutes après l'administration à l'animal hôte. Dans les études, une efficacité contre les puces de 95 à 100% a été démontrée dans les 6 premières heures. Au cours des 24 heures suivant l'administration, l'efficacité contre les puces se trouvant sur l'animal était de 100%.

Boîte pliable avec une plaquette thermoformée contenant 6 comprimés.

Catégorie de remise D: remise en ordonnance sur conseil spécialisé

Swissmedic 55168

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.